





Chères Thiavilloises et Thiavillois,

*Les dernières annonces du gouvernement ne nous donnent pas de bonnes nouvelles, les conditions sanitaires s'aggravant de jours en jours, je ne peux que vous inviter à maintenir autour de vous les gestes barrières, de vous protéger afin de vous prémunir contre ce virus.*

*Nous avons dû au dernier moment annuler le traditionnel goûter de nos aînés, car nous avons reçu trop de réponses négatives. En revanche pour les enfants nous avons maintenu le spectacle et la remise des cartes cadeau le 12 décembre après-midi. La prochaine date importante à retenir est le 8 janvier 2022, en espérant que nous pourrions la maintenir, je serai heureux de vous recevoir pour les vœux que je souhaite vous adresser pour la nouvelle année. Si les conditions sanitaires nous interdisent de vous convier à cette date, une autre rencontre sera organisée au printemps si possible. Avec quelques semaines d'avance, je vous souhaite à tous, à votre famille, à vos proches, et toute personne qui vous est chère de bonnes fêtes de fin d'année.*

*Continuez de prendre soin de vous et de vos proches !*

Frédéric Thomas

## Conseil municipal du 29 novembre

Le président de la section foot au sein du Foyer Rural de Thiaville a présenté aux élus un projet consistant à éclairer le stade André BIETRY, dossier qu'il prépare depuis plusieurs mois. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le projet d'éclairage du Stade. Il accepte un montage financier dans lequel le reste à charge pour la commune est fixé à 10.000 euros au maximum. Il demande néanmoins au président de lui présenter un devis supplémentaire, et de rechercher et solliciter les subventions dont il pourrait bénéficier en tant que club sportif.

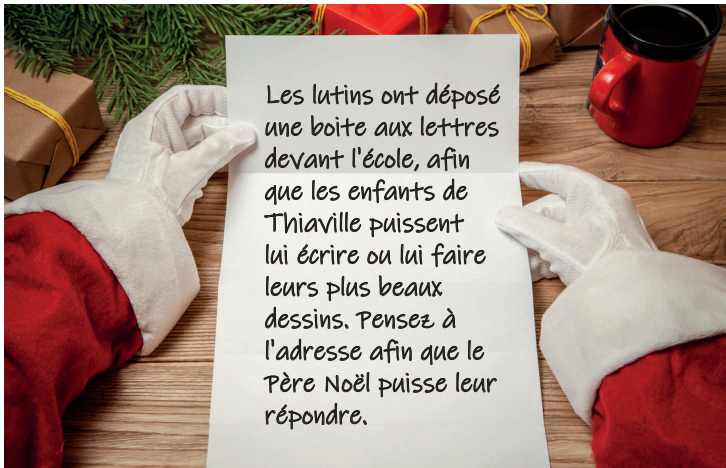


Photo : FR Thiaville

Les services du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe et Moselle ont manifesté un intérêt pour l'acquisition d'un terrain d'une surface comprise entre 1.000 et 1.300 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle ZC 41, au lieu-dit "Grande Fin" afin d'y construire un nouveau Centre d'Incendie et de Secours intégré (C.I.S.i), ladite parcelle appartient au domaine privé de la Commune. Le nouveau bâtiment doit permettre aux sapeurs pompiers de pouvoir bénéficier de locaux plus fonctionnels, de meilleures conditions de travail dignes de leur engagement, leur permettant d'exercer et de s'entraîner dans des conditions optimales. A la mise en service de ce nouveau C.I.S.i., le bâtiment actuellement occupé dont la commune est propriétaire au n°13 de la rue des Vosges cessera d'être affecté au fonctionnement du S.D.I.S. et sera restitué à la commune en l'état. Au regard, d'une part, de l'enjeu territorial et de l'intérêt général du projet de construction d'un nouveau C.I.S.i. sur le territoire communal et d'autre part, de la contrepartie très suffisante que cela représente pour la commune, il est proposé la vente de ce terrain à l'euro symbolique après division de la parcelle (bornage). le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord sur la vente dudit terrain, et s'engage à le céder à l'euro symbolique.

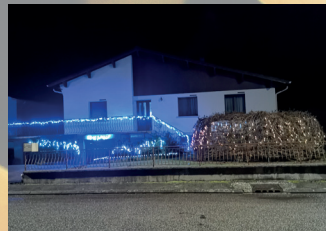
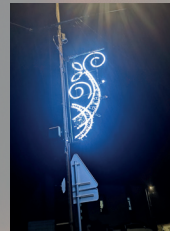


Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le prix du m<sup>3</sup> d'eau consommé en 2022 de la manière suivante: la part communale du prix du m<sup>3</sup> d'eau facturé aux particuliers et aux abonnés utilisant l'eau pour l'élevage ou l'arrosage et disposant un système spécifique de comptage est fixée à 1,45 €. C'est sur ce prix de 1,45 € que sera facturée l'eau à Lachapelle. Abonnement/compteur annuel : 20 euros.



## Un village mis en lumière

Une dizaine de nouvelles illuminations à Led ont été achetées pour renouveler les lumières de Noël du village. Des guirlandes commandées cet été permettant d'obtenir de belles promotions, financées à 80% dans le cadre des économies d'énergie. Merci aux amis de l'école pour la décoration devant la salle Michel Jacquel. Et cette année, la municipalité a fait le choix de récompenser la plus belle maison décorée. Un jury fera le tour du village afin de déterminer la plus belle décoration. Merci aux habitants pour leur participation à embellir le village en fin d'année.



## Vie de la paroisse

Le samedi 20 novembre, l'équipe d'animation paroissiale, avec le curé, Jean-Charles Glez, est venue à la rencontre des Thiavillois dans la salle saint Joseph. Le but était de permettre un échange sur les questions concernant la paroisse en général, laquelle s'étend sur toute la vallée de la Meurthe, mais aussi celles concernant plus particulièrement la vie de la paroisse à Thiaville. Il s'agissait simplement de prendre le temps de se retrouver, après tant de mois de confinement et de crise sanitaire pour dialoguer. Il a surtout été question de la célébration des messes, mais pas que, puisqu'il a été décidé de participer à l'opération paroissiale qui invite chaque église à réaliser sa crèche en faisant appel largement à toutes les bonnes volontés, habitués ou pas de la paroisse. La douzaine de participants, les idées et les réflexions partagées ont une nouvelle fois démontré le dynamisme des Thiavillois et le souci des paroissiens pour tous leurs concitoyens.

*La paroisse*



## 11 novembre

La population s'est retrouvée pour commémorer la cérémonie en présence des sapeur-pompiers, de la musique de Raon l'Étape, de l'école de Thiaville-Lachapelle et des élus.



## Ainsi font font fonte...



La fontaine rue de la Libération, qui avait été cassée cette année vient de retrouver son emplacement. Elle a été entièrement refabriquée en fonte par la société PTP INDUSTRY à Raon l'Etape. Son financement a été entièrement couvert par l'assurance de la commune. Désormais toutes les fontaines du village sont opérationnelles.

## Fermeture de la trésorerie de Baccarat

À compter du 1er janvier 2022, les services de la Trésorerie de Baccarat seront transférés à la Trésorerie de Lunéville.



Les usagers auront la possibilité de payer par carte bancaire ou en numéraire, dans la limite de 300 euros pour les impôts, l'ensemble des factures dotées d'un QR Code, chez les buralistes agréés. Pour la ville de Baccarat, il s'agit du bureau de tabac "La royale", 31 rue des Cristalleries.

## Marche de nuit

Le foyer rural de Thiaville organise le 18 février sa marche nocturne annuelle, encadrée par Gilles Zinutti et des bénévoles. Armés de lampes frontales, bâtons de marche et de bonnes chaussures, les participants sillonneront un parcours en forêt où, à mi-chemin, un gros feu de camp les attendra pour une collation. Un moment convivial pour se réchauffer et reprendre des forces pour le reste de la promenade. Inscription et information au 06.87.01.46.90. Voir conditions sanitaires en vigueur au moment de la marche.



## Les pompiers recrutent



En présence des maires et d'élus des communes de Bertrichamps, Thiaville et Lachapelle, villages concernés par les interventions du Centre d'incendie et de secours des Grands-Faings commandé par l'adjudant-chef Nicolas Humbert, lequel est né dernièrement de la fusion des casernes de Bertrichamps et Thiaville, le lieutenant-colonel Paul Celzard Chef de groupement des pompiers du Lunévillois a eu le plaisir d'accueillir les personnes intéressées, le vendredi 26 novembre à 20h30 à la Salle Poirel de Thiaville. Le service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle souhaite renforcer les effectifs du centre d'incendie et de secours des Grands Faings, issu de la fusion des centres de Thiaville-sur-Meurthe et de Bertrichamps. Si vous n'avez pas pu assister à cette réunion, vous pouvez toujours prendre contact avec le chef de centre ou aller à leur rencontre durant leur manœuvre le troisième dimanche de chaque mois. À noter que cette année, pour la Sainte-Barbe, les conditions sanitaires imposent de se limiter aux cérémonies sans repas à leur suite.

## Annulation de la St-Sylvestre

Les récents développements de la covid 19 dans le monde, et l'apparition d'un nouveau variant omicron (déjà présent en France) ne nous permettent pas d'être sereins. Le gouvernement en date du 25 novembre a édité de nouvelles mesures pour ce type d'événement, visant à limiter la propagation du virus (port du masque obligatoire, distanciation de 2 mètres, aération continue des espaces). Dans ces circonstances et dans un soin de préserver la santé du public, le comité du tennis de table a pris la décision d'annuler la St-Sylvestre. Je ne cache pas mes craintes sur la trésorerie du club.

*Christophe Cossin*



Le bi-couche réalisé rue du Petit Paris vient d'être balayé et sa vitesse reste limitée à 30 km/h

## Rénovation de la salle du conseil

Les travaux de la salle du conseil ont commencé en début décembre. Changement du faux-plafond, avec des plaques spécifiques à la diminution du bruit. La moquette au mur va être supprimée et le plancher poncé et vitrifié. C'est la société Elyps bâtiment de Raon l'Etape qui a été choisie pour la réalisation de ces travaux. Ces derniers seront subventionnés à 80 % par le Département.



## Relevé des compteurs d'eau

Avec une dizaine de thiavillois testés positif à la Covid 19, il est demandé aux habitants de faire le relevé de leur compteur, via une photo avec le téléphone qui sera envoyée à l'adresse mail de la commune : [info@thiaville.com](mailto:info@thiaville.com), soit un relevé sur papier à déposer dans la boîte aux lettres de la commune, avec le nom de la personne concernée. En dernier recours, pour les personnes en difficulté, appelez Mickaël Georges au 06.34.96.69.12.



## Trop de crottes

Une fois de plus, il est bon de rappeler que les déjections canines doivent être ramassées par les maîtres des animaux concernés. Dès lors que M. le maire a connaissance d'un nom, il fera suivre un courrier pour rappel à la loi, et la fois suivante, une déclaration à la gendarmerie pour dresser une amende. Les propriétaires doivent être en possession d'un sac pour ramasser les déjections.

## Solidaribus

Le projet Solidaribus consiste à aller vers les personnes en difficulté habitant dans des secteurs de Meurthe-et-Moselle peu ou non couverts par le tissu associatif (zones blanches) ou encore vers les personnes qui n'osent pas encore venir dans les différentes structures d'accueil.

Le Solidaribus est d'abord pensé comme un point d'accueil mobile. Dans les actions du Secours populaire Français l'aide alimentaire et vestimentaire est considérée comme une porte d'entrée dans le dispositif permettant d'aboutir sur un accompagnement global des personnes.

En plus d'être un point d'accès à l'aide sociale, le Solidaribus sera une permanence d'accueil pour former les gens au numérique par des formations individuelles ou en petits groupes. Thématiques couvertes par le projet :

- \* Promotion de services innovants favorisant l'accès de chacun à une réponse à ses difficultés sociales
- Modernisation des dispositifs d'accès aux biens essentiels afin qu'ils

soient mieux adaptés aux besoins des personnes et soutien de projets encourageant l'autonomie

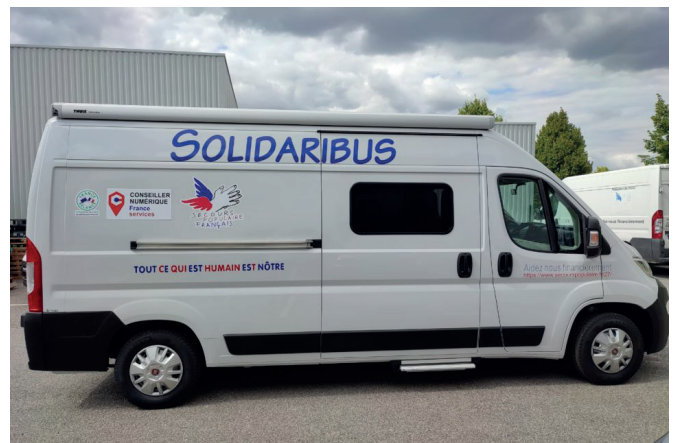
- \* Lutte contre la précarité alimentaire, vestimentaire et plus largement accès aux biens essentiels.

- \* Accès aux droits.

- \* Développement d'une éducation populaire dans la dignité des personnes accueillies.

- \* Lutter contre la précarité numérique

Le grand nombre de communes visées nous amène à penser le projet sur deux secteurs distincts, un Solidaribus pour le nord du département et un Solidaribus pour le sud. Nous serons en relation permanente avec les représentants des territoires et les associations pour être le plus efficace et apporter une aide là où elle est nécessaire et avec les meilleurs outils.



Ainsi, tous les conseillers numériques du département fonctionneront en réseau afin d'échanger leur expérience, leurs outils et leurs besoins. Pour l'aide alimentaire, nous allons travailler avec les associations TransBoulot et Relais villes et villages partenaires de la Banque alimentaire qui sont déjà sur le terrain et qui offrent une aide de qualité aux personnes accueillies.

**Prochain rendez-vous avec Solidaribus devant la mairie : 24 janvier - 28 février - 28 mars**

## Soirée beaujolais nouveau

Cette année, le Foyer Rural a renoué avec les traditions en organisant, le vendredi 26 novembre, la soirée beaujolais nouveau. Une cinquantaine de personnes a choisi ce soir-là de retrouver l'ambiance de fête que nous avons perdue depuis près de deux ans. Et les croûtons comme les assiettes de charcuterie sont partis comme des « p'tits pains ». Le Foyer Rural espère pouvoir continuer ses festivités avec la marche de nuit (voir la date et modalités pratiques dans ce même numéro du Thiavillois), la soirée « râpées » et le vide-grenier.



## Et si vous trouviez le nom de la médiathèque à Baccarat ?

Inaugurée en 2020, la communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat lance une consultation populaire pour baptiser ce tiers lieu culturel.

Pour rappel, sur place vous accueillent trois bibliothécaires, cinq bénévoles et un vacataire du mardi au dimanche. L'entrée est libre et gratuite pour les résidents du territoire, vous pouvez consulter des documents sur place sans être inscrit à la médiathèque.

Pour vous inscrire, rien de bien compliqué : une pièce d'identité - un justificatif de domicile et pour les moins de 18 ans : une autorisation parentale. Sachez que vous pouvez emprunter 14 documents tous supports pour une durée de quatre semaines.

### Les collections

- Des albums, romans, bandes dessinées, livres-CD, jeux vidéo, CD, DVD pour les plus jeunes
- Un fonds à destination des enfants DYS : des livres pour accompagner les parents dans la compréhension du handicap et des jeux de société
- Des romans, des romans en gros caractères, des livres audios, des documentaires sur tous les sujets, des DVD et des jeux vidéo pour les plus grands
- Trois fonds spécifiques : Métiers d'art, Grand Est, Nature et Environnement



### Les animations

La médiathèque dispose d'une salle d'animation pouvant accueillir 40 personnes et disposant d'un matériel performant de régie son, vidéo et lumière. Toute l'année des animations diverses (heures du conte, concert, atelier, conférence) sont proposées à destination de tous les publics. L'entrée est libre et gratuite.

### Les accueils de groupe

Vous êtes une école, un service périscolaire, un collège, un EHPAD, une MJC, une institution spécialisée, une association, une structure Emploi et Formation ? Vous pouvez prendre contact avec l'équipe de la médiathèque pour visiter la médiathèque ou nous rencontrer pour autour un projet.

La médiathèque dispose également d'un matériel varié pour accompagner les usagers dans leur quotidien, avec un accès au Wi-Fi, quatre postes multimédia avec outils bureautiques (OpenOffice) et accès à Internet, photocopies, des tables connectées pour brancher son appareil mobile, des postes de recherche sur le catalogue informatisé des documents du Réseau des médiathèques, une imprimante 3D, des tablettes et des liseuses empruntables à domicile ou encore des consoles de jeux rétrogaming empruntables à domicile et une plateforme de jeu STEAM.

### Ouvert le dimanche

Mardi et vendredi : 16h-18h  
Mercredi/ samedi : 10h-12h/14h-18h  
Jeudi : réservé aux accueils de groupe  
Dimanche : 14h-18h

Votre proposition de nom en ligne sur [www.delunevilleabaccarat.fr](http://www.delunevilleabaccarat.fr)





## Fin de saison festive au club de foot de Thiaville

Au point de vue sportif, nos séniors terminent à une belle cinquième place à la mi-saison tandis que nos vétérans eux sont toujours invaincus en championnat, dans lequel ils excellent depuis le début de saison, et sont toujours en lice en coupe de district, le dernier carré approche pour eux.

La fin de demi-saison a été ponctuée par un repas organisé par le club qui a regroupé 90 personnes du club et de l'extérieur afin de passer une agréable soirée avant les futures restrictions sanitaires qui risquent de durcir. Au menu de la soirée, couscous pour les adultes, pâtes carbonara pour les enfants, autant dire que les plus gourmands se sont régalingés.

Notre section jeunes, se développent petit à petit, le 26/11 nous avons reçu nos buts rabattables qui seront installés prochainement sur le stade, et nous souhaitons pérenniser la section. Il sera possible pour vos enfants de venir s'entraîner tous les lundis de 17h15 à 18h30 à la salle omnisports jusqu'en mars, et au terrain jusqu'à l'été, vous pouvez vous adresser à Guénaël CORAZZA au 07 70 62 57 21 pour inscrire vos enfants. Des tournois et sorties sont prévues, alors n'hésitez pas à inscrire vos enfants de 6 à 12 ans dans la nouvelle section jeunes dynamique. Le club vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année, à bientôt.

Charly Pierre

Durant cette période de l'ave et des fêtes, Pôle Bijou Galerie se transforme en une belle boutique éphémère où trouver des cadeaux originaux et uniques à mettre au pied du sapin. Cette année, après tout ce temps si incertain, c'est avec un plaisir tout particulier que l'équipe a travaillé pour vous proposer une sélection d'objets de qualité, façonnés main.

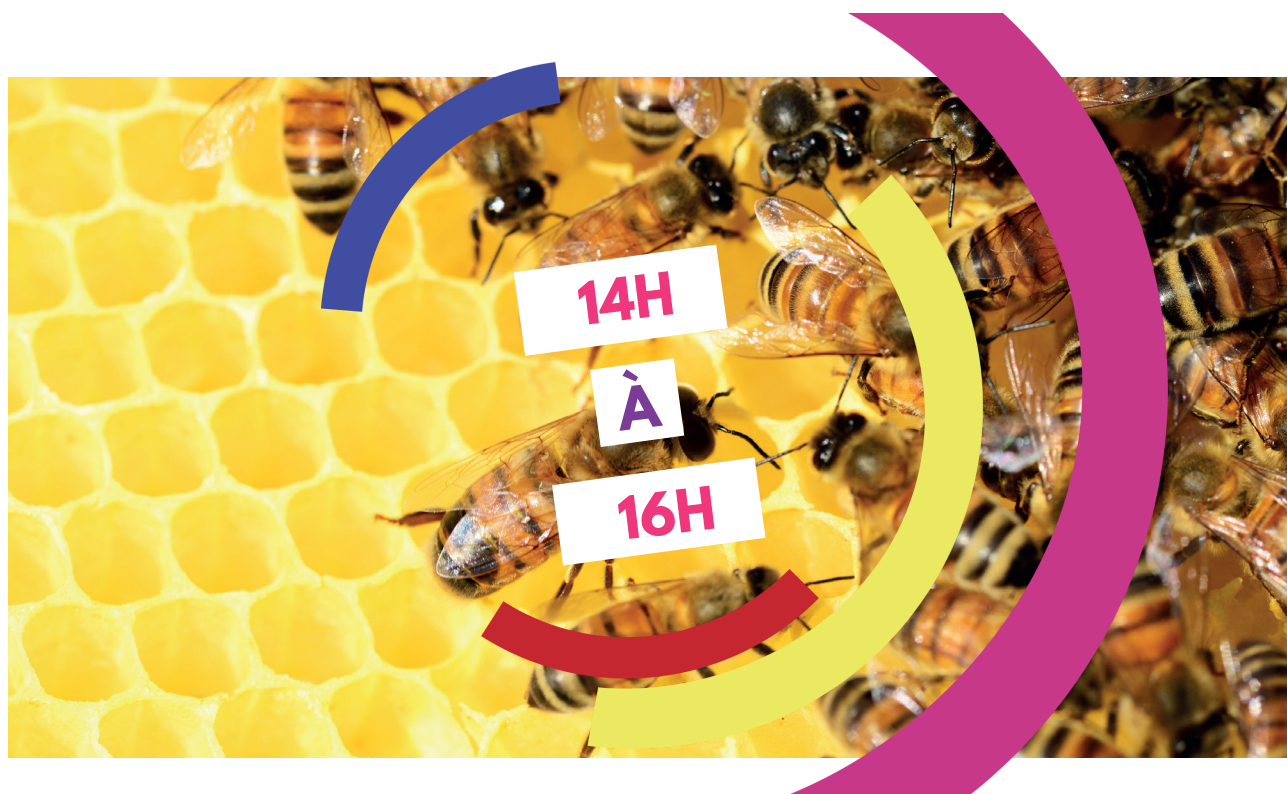
Ce sont donc près de 25 artisans d'art et artistes de toute la France qui ont été sollicités pour présenter des collections originales de bijoux certes mais aussi d'objets décoratifs (photophores, cadres décoratifs...) ou encore utilitaires (tasses, flacons, arrose plantes...). Vous pourrez trouver des cadeaux pour les petits et pour les grands, pour les très originaux ou les plus classiques, et à des budgets variables (à partir de 15 euros) ...



Samedi 29 Janvier 2022

# L'APICULTURE

## FONTENOY LA JOUTE / SALLE DES FETES



Visionnage du film "Le berger des Abeilles"  
suivi d'un échange avec un apiculteur

**Entrée libre**



Inscriptions **souhaitées** au 06.49.60.48.27.  
**Pass sanitaire obligatoire**

## Gare au monoxyde de carbone

En Région Grand Est, lors de la dernière saison hivernale, on dénombre 84 épisodes d'intoxication par le monoxyde de carbone exposant 228 personnes dont 2 décès. Tout le monde peut être concerné par ce type d'intoxication qui survient dans la majorité des cas dans un cadre domestique. Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz inodore et incolore et rien ne permet de détecter spontanément sa présence. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il se diffuse très vite dans l'environnement.

### Les choses à faire

Pour éviter qu'une concentration importante de monoxyde de carbone (CO) ne s'accumule dans les locaux, des règles simples doivent être respectées : Je fais vérifier chaque année mes installations (chaudières, cheminées, chauffe-eau, conduits d'aération, poêles), quel que soit le combustible utilisé, par un professionnel qualifié ; J'aère mon logement 10 minutes tous les jours, même en hiver ; Je n'obstrue jamais les entrées et sorties d'air permettant à l'air de circuler ; Je n'utilise pas pour me chauffer, des appareils non destinés à cet usage (un chauffage d'appoint n'est pas destiné à chauffer en continu...) ; Je respecte les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais utiliser de façon prolongée des panneaux radiants à gaz ou des poêles à pétrole ; ne jamais utiliser une cuisinière, un brasero ou un barbecue comme chauffage de secours dans une pièce fermée. Je fais remplacer les appareils anciens raccordés à des conduits de fumée par des appareils conformes à la réglementation en vigueur.

# Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

**Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.**

**Aérez** au moins 10 min. par jour

**Faites vérifier et entretenir :** chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver

**Utilisez dehors :** appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes

**Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson

[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Ministère de la Santé

Santé publique France

## Stop à la maltraitance animale

La maltraitance envers un animal ou cruauté à l'égard d'un animal est le fait qu'un être humain fasse subir à un animal, qu'il soit sauvage, domestique, apprivoisé ou tenu en captivité, un acte visant à lui faire du mal, que ce soit sous forme active donc, par exemple, par le biais d'armes, de coups, de blessures ou sous forme passive, c'est-à-dire en faisant souffrir, par négligence, maladresse ou inattention.

### Un délit puni par la loi

Les personnes reconnues coupables encourent une amende de 750 € pour mauvais traitement et une peine allant jusqu'à deux ans de prison et 30 000 € d'amende pour abandon ou actes de cruauté ou sévices graves.

**Si vous trouvez un animal sauvage en danger :**

**Contactez l'ONCFS**  
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

**Tél : 03.83.73.24.74**  
/ Fax : 03.83.73.09.73  
mail : [sd54@oncfs.gouv.fr](mailto:sd54@oncfs.gouv.fr)

SD de Meurthe et Moselle (54)  
12 bis, rue des Bosquets  
54300 LUNEVILLE

**Numéros utiles**

Mairie : 03 83 71 41 73

École : 03 83 71 42 73

Gendarmerie : 03 83 75 34 82

Anti-poison : 03 83 32 36 36

SAMU - Urgences : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Pharmacie (garde) 03 83 15 17 52

Médecin (garde) 03 83 75 34 82

EDF (garde): 09 72 67 50 54

### Etat Civil

Le village a le plaisir de compter une nouvelle habitante :

#### **Kleo GUIMBERT**

née le 17 novembre 2021 à St-Dié

N'hésitez pas à nous transmettre la photo de votre nouveau-né pour une publication dans le Thiavillois, à [info@thiaville.com](mailto:info@thiaville.com)



### Ouverture de la mairie

	9h - 12h	18h -19h
Lundi		
Mardi		
Mercredi	Fermée	
Jeudi		
Vendredi		

### Collecte et déchetterie

Chaque jour, la déchetterie de Baccarat, située dans la zone artisanale Baccarat/Bertrichamps, accueille des dizaines de personnes du territoire. Ce service gratuit pour les particuliers permet de recycler de nombreux objets. Il permet également de récupérer les huiles usagées, le bois, la ferraille, le carton, les gravats, les tubes néons, ampoules basses consommations, les déchets d'équipements électrique et électronique (lave-linge, congélateurs, aspirateurs, micro-ondes, téléphones portables, pneus de voiture sans verre, journaux, bouteilles...) et certains produits dangereux (solvants, produits phytosanitaires...).

Lundi : 8h45 - 12h00 et 14h00 - 17h00  
 Mardi : 8h45 - 12h00  
 Mercredi : 8h45 - 12h00 et 14h00 - 17h00  
 Jeudi : SUR RENDEZ-VOUS : 8h45 - 12h00  
 Vendredi : 8h45 - 12h00 et 14h00 - 17h00  
 Samedi : 8h45 - 12h00 et 14h00 - 17h00

**La collecte des ordures ménagères sera effectuée les jeudis 16 et 30 décembre. La collecte des emballages sera effectuée les lundis 20 décembre 2021 et 03 janvier 2022.**



Directeur de publication : Frédéric Thomas  
 Équipe rédactionnelle : Frédéric Thomas  
 Dominique George, Damienne Guillaume  
 et Jonathan Fontaine  
 Mise en page : Vincent Guyot

Dépôt légal : 328/820

[info@thiaville.com](mailto:info@thiaville.com)